

Contamination par du riz OGM : l'UE renforce la surveillance des importations de riz chinois

Par Eric MEUNIER

Publié le 12/12/2011

Les dernières nouvelles concernant les riz chinois, illégaux en Europe [1], datent de cet été avec la découverte de semences de riz GM dans plusieurs provinces chinoises [2]. La présence possible, voire avérée, de ces riz GM sur le marché européen (30 cas de riz Bt63 depuis le 1er janvier 2011) alors qu'ils ne sont pas autorisés dans l'UE, avait conduit la Commission européenne à envisager un renforcement des mesures d'urgence adoptées en 2008. Ce qui a été effectivement discuté entre les Etats membres et la Commission européenne lors de réunions du Comité Permanent de la Chaîne Alimentaire et de la Santé Animale (CPCASA) [3].

Les deux renforcements proposés sont : 1) pour toutes importations de riz en provenance de Chine, la fourniture d'un certificat sanitaire officiel émis par les autorités chinoises, stipulant l'absence de riz GM ; 2) la conduite d'analyses par PCR pour détecter plusieurs événements transgéniques non autorisés. A la demande de certains Etats membres, une troisième mesure supplémentaire pourrait être ajoutée : que les opérateurs notifient à l'avance leurs importations afin que les contrôles puissent être programmés. Ces mesures s'ajoutent donc à celle en cours depuis 2008 et qui consiste en la présentation d'un certificat attestant l'absence de riz GM dans les lots importés. La première mesure renforce donc cette démarche en impliquant cette fois les autorités chinoises. Les Etats membres ont finalement validé ces deux mesures supplémentaires, mais la demande d'analyse par PCR pour détecter différents transgènes a été largement discutée : en effet, peu de méthodes de détection spécifiques de ces riz GM, dont certains sont inconnus, sont disponibles, de même que pour le matériel de référence pour les comparaisons.

[1] Il s'agit des riz contenant les événements Bt63, KMD1, KeFeng6 et Cry1ac (ce dernier renseigne juste sur la présence de la protéine insecticide Cry1Ac)

[2] [CHINE – Du riz OGM illégal retrouvé dans plusieurs provinces : l'UE renforce ses mesures d'urgence](#)

[3] Pour les trois réunions, voir :

4 juillet 2011 : <http://ec.europa.eu/food/committees...>

22 septembre 2011 : <http://ec.europa.eu/food/committees...>

24 octobre 2011 : <http://ec.europa.eu/food/committees...>